

L'ancre de la Santa Maria : itinéraire d'un objet muséal

Fritz-Gérald Louis

Introduction¹

Cet essai ne prétend pas faire le tour complet de l'ancre de la Santa Maria, ni faire le point sur les remous médiatiques que l'annonce de la découverte présumée de l'épave du bateau amiral de Christophe Colomb a occasionnés depuis 2003.² Il se veut un récit de la vie sociale de l'ancre en tenant compte des différents régimes de valeur auxquels elle a été confrontée dans le temps et dans l'espace. Il s'agit, en d'autres termes, d'une biographie de l'objet partant depuis le Grand Nord d'Haïti jusqu'à sa demeure actuelle, le Musée du Panthéon National Haïtien (MUPANAH) à Port-au-Prince. Le cadre théorique est fourni par l'ouvrage édité par l'anthropologue Arjun Appadurai *The social life of things: un objet est la résultante d'un long processus et de changements de régime de valeur dans un cadre spatiotemporel donné*. Selon Appadurai, au-delà de sa fonction première, l'objet traverse différents contextes et acquiert différents statuts en interagissant avec soit des écofacts³ soit des artefacts. Il s'agira non seulement de rendre visible l'histoire de l'ancre avant son intégration dans la collection nationale d'Haïti, mais aussi son existence à l'intérieur de celle-ci.

Présentation de l'objet

L'ancre de la Santa Maria, retrouvée au large de la baie de Caracol⁴ vers la fin du XVIII^e siècle, mesure quatre mètres de haut. Elle est exposée aujourd'hui par-devant des gravures représentant la vie sociale des Taïnos, leur génocide et des objets militaires ibériques. Elle est reconnue comme l'une des pièces-phares⁵ du MUPANAH. Elle est la trace d'une vision du monde expansionniste et offre l'émotion que suscite la rencontre avec le Moyen-Âge européen finissant.

Cinq cents ans auparavant, soit au mois d'août 1492, trois navires levèrent l'ancre dans les eaux espagnoles pour arriver - par erreur - dans une destination inconnue. Il s'agit de la Pinta, la Niña et la Santa Maria, ce dernier étant le plus grand des trois, dans lequel se trouvait l'amiral Christophe Colomb (1451-1506) et qui ne retournera plus en Espagne. Considérée comme une caraque en raison de sa proportion, la Santa Maria appartenait au cartographe et capitaine de navire Juan de la Cosa (circa 1460-1510). Le navire était destiné au commerce. Le lieu exact de sa construction est toujours incertain ; cela dit, une littérature abondante suggère soit la région de Galice

1 Je tiens d'abord à remercier Carlo Célius pour ses suggestions, commentaires et sa pertinence dans la révision du texte. Ensuite Gérald Alexis de m'avoir accordé un entretien et finalement, Jocelyne Désir pour son support émotionnel lors de la rédaction.

2 Voir le rapport préliminaire de la mission effectuée sur Cap-Haïtien établi en septembre 2014 par les experts de l'UNESCO, du Ministère de la culture et du Bureau national d'ethnologie.

3 On définit écofact par un objet de musée d'origine naturelle.

4 Commune située dans le département du Nord-Est d'Haïti.

5 Néologisme que l'on doit au muséologue Yves Bergeron (2016).

soit la ville de Santander, en Asturies. Il s'agit de deux régions côtières atlantiques de l'Espagne réputées pour la construction de ce genre de bateau.

La caraque et la caravelle se distinguent par le principe de leur construction. La caraque était moins rapide, moins légère et moins manœuvrable que la caravelle. Par contre, elle était plus solide, plus large et tirait davantage d'eau qu'une caravelle. Étant de plus grande dimension, elle était destinée à ramener en Espagne de grandes cargaisons de ressources.

Départ de l'ancre de l'Espagne

Le 12 octobre 1492, soit deux mois après avoir quitté le port de Palos, le navigateur fit jeter l'ancre pour aller parcourir l'archipel des Bahamas. Quelques jours plus tard, il ordonna de lever l'ancre de nouveau, pour la jeter encore une fois, le 28 octobre de la même année, au large de l'actuel Cuba. Colomb et son équipage reprirent ensuite la mer pour continuer leur exploration et le 5 décembre, l'amiral tomba sur l'île d'Ayiti.⁶ Il passa les jours suivants à parcourir les côtes de cette île et à échanger avec les Taïnos. Le jour de Noël, vers onze heures du soir, la Santa Maria fit naufrage sur un récif corallien, ce qui mit fin à son aventure maritime.

Le journal de bord de Christophe Colomb nous a révélé qu'il fit construire, avec l'autorisation du Cacique Guacanagaric,⁷ un fort dénommé « Nativité »⁸ en l'honneur de la naissance de Jésus Christ. Le fortin fut bâti avec les restes du navire amiral près du lieu où s'était produit le naufrage. Nous ignorons toujours si l'ancre fut sauvée et rapportée sur terre par les marins espagnols. Postérieurement, elle connaîtra une nouvelle vie sociale en tant qu'objet d'exposition.

Début du nouveau régime de l'ancre

Malgré sa célébrité, la trajectoire de l'ancre avant son arrivée au MUPANAH est un sujet relativement peu étudié. Plusieurs questions se posent sur sa provenance, ses déplacements et ses modes de présentation. L'objectif de ce texte est d'apporter une contribution à sa biographie et son intégration dans la collection nationale haïtienne.

L'ancre fut découverte en 1781 sur l'habitation Fournier de Bellevue, dans la commune de Caracol, par des Français demeurant à cet endroit. Cette trouvaille était due à des travaux de curage entrepris pour éviter des alluvions qui risquaient de former des marécages. Dans *La description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie ouest de l'isle de Saint-Domingue* (1798), Moreau de Saint Méry décrit l'emplacement exact de l'ancre et analyse la forme physique de l'objet après son exhumation. Samuel Morrison, pour sa part, dans son ouvrage *Route of Columbus Along the North Coast of Haiti* (1940), abonde dans le même sens que son prédécesseur concernant l'endroit et la date exacte de sa découverte.

Dans une étude réalisée en 1894 par le Baron Émile Nau, on voit apparaître le début de la nouvelle vie de l'ancre. Sous la présidence de Florvil Hyppolite (1828-1896), la plus

6 Le mot signifie dans le langage des Taïnos, premiers habitants de l'île, terre de hautes montagnes.

7 Cacique du Caciquat le Marien, il est considéré comme un homme xénophile, pacifique et conciliant.

8 Il est à mentionner que le fort de la Nativité est le premier établissement européen dans le Nouveau Monde.

célèbre ancre du XV^e siècle fut transportée à Port-au-Prince par les soins du ministre de l'Intérieur de l'époque, Saint-Martin Dupuy, au mois de septembre 1892, pour être placée dans le Palais National (Nau 1894: 361). L'ancre change pour la première fois de régime de valeur, comme le suggère Appadurai. Si le déplacement permettait d'intégrer l'ancre dans les célébrations du 12 octobre, date qui marque l'intrusion de Colomb dans les Caraïbes,⁹ la célébration était un événement important pour le gouvernement car elle permettait d'installer les Haïtiens dans une temporalité associée à la géopolitique. En outre, cette célébration avait, à notre sens, une double vocation. D'une part, elle était une référence au passé qui n'est plus et de l'autre, elle le mettait en partage.

Itinéraire muséal

Un an plus tard, soit en 1893, Haïti fut invité par le gouvernement états-unien à participer à l'exposition universelle de Chicago, dont le thème était *le 400^e anniversaire de l'arrivée de l'explorateur Christophe Colomb dans le Nouveau Monde*. Le gouvernement haïtien expédia une collection d'œuvres littéraires ainsi que des objets précieux dont l'ancre pour le pavillon de la République d'Haïti (Dugué 1893: 84). Dans un article portant sur l'exposition universelle de Chicago, Charles Forsdick souligne que Haïti était présent pour deux raisons majeures (Forsdick 2014: 271). D'abord, on cherchait à contrer les nombreuses représentations négatives du pays pour attirer les voyageurs étrangers. La seconde raison était de présenter le seul témoin tangible de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique complétant l'exposition des bateaux reconstruits. La présence de cet objet signalait la centralité historique d'Haïti dans les récits de la découverte des Amériques et en même temps réaffirmait sa souveraineté face à l'expansionnisme américain. L'ancre était exposée à la verticale et de manière oblique sur un socle rectangulaire. Dans son environnement étaient présentés des journaux haïtiens publiés sous le gouvernement de Florvil Hyppolite, des ouvrages d'auteurs haïtiens, des spécimens de l'agriculture et des produits alimentaires (ill. 1).¹⁰ Notons que les œuvres littéraires exposées à proximité de l'ancre ainsi que des objets ayant appartenu aux héros de l'indépendance et d'autres objets haïtiens constituaient une muséographie qu'on pourrait appeler de la « contradiction ». D'un côté, le dispositif se voulait le témoin matériel du début du colonialisme, du génocide d'un peuple et de l'esclavage et de l'autre, de la souveraineté haïtienne légitimement acquise.

D'après Forsdick, Haïti se montrait à son avantage grâce à la richesse des objets exposés, mais aussi grâce aux nombreuses déclarations, dont le fameux discours de Frederick Douglass à l'ouverture de l'exposition en janvier 1893.¹¹ Grand amirateur d'Haïti, il fut nommé ministre résident et consul des États-Unis en Haïti de 1889 à 1891. Son séjour au pays lui valut d'être nommé commissaire du pavillon haïtien. Son discours commença par un éloge de la République:

Mon sujet est Haïti, la République noire, la seule au monde devenue République par ses propres forces. Je vais vous parler de son caractère, de son histoire, de son importance et de sa lutte pour passer de l'esclavage à la liberté et au statut d'État. Je vais vous parler de ses progrès dans le domaine de la civilisation, de ses rela-

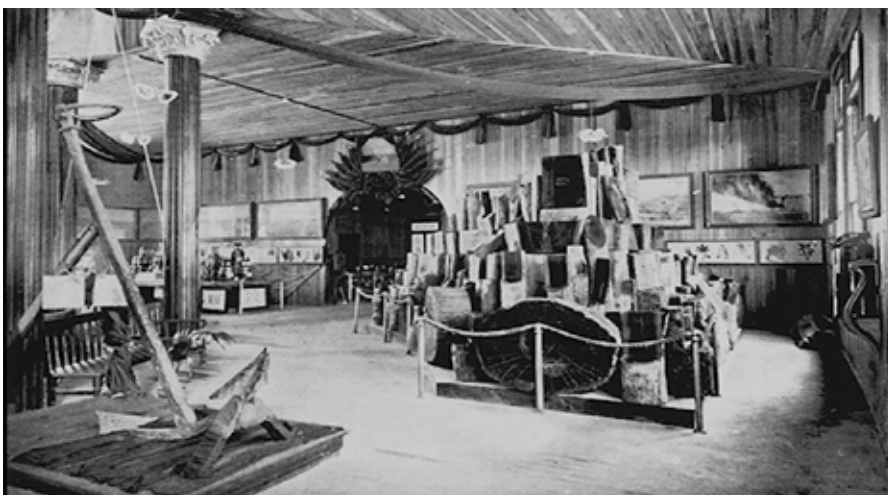
9 Selon Célius, 2019: 4, la journée était consacrée à Colomb.

10 Pour de plus amples détails sur les articles exposés à l'intérieur du pavillon haïtien lors de cette exposition. Voir Robert Gentil et Henri Chauvet (1893).

11 Autodidacte afro-américain né en 1818 et mort en 1895. Conseiller spécial du Président Abraham Lincoln, il se distingua par son talent d'orateur et d'écrivain.

tions avec les États-Unis, de son passé et de son présent, de sa destinée probable et de l'influence de son exemple en tant que République libre et indépendante sur ce que peut être la destinée de la race africaine dans notre pays et ailleurs.¹²

Malgré un discours aussi élogieux à l'égard d'Haïti par Douglass, posons-nous la question de savoir pourquoi Forsdick avait été nommé commissaire. Son statut d'abolitionniste ou d'admirateur d'Haïti suffisait-il? Autant d'interrogations qui seront explorées dans le cadre de la recherche doctorale.



Ill. 1 : Ancre de la Santa Maria exposée à Chicago, 1893

Une fois l'exposition terminée, l'ancre fut retournée en Haïti au Palais National. En effet, elle bénéficia d'un traitement particulier, dû à la visibilité qu'elle avait gagnée dans l'exposition universelle de Chicago, ce qui en fit un «objet-phare» lors des visites politiques ou diplomatiques. Elle faisait désormais partie du patrimoine haïtien.

Au début du XX^e siècle, l'ancre connaîtra un nouveau déplacement. Elle sera transférée du Palais National au premier musée étatique, le Palais du Centenaire (ill. 2).¹³



Ill. 2 : Le Palais du Centenaire

12 Frederick Douglass Speech in Chicago, <http://faculty.webster.edu/corbetre/haiti/history/1844-1915/douglass.htm>, consulté le 20 mai 2022.

13 Comme son nom l'indique, le Palais du Centenaire fut créé pour marquer les cent ans de de l'Indépendance haïtienne par le président Pierre Nord Alexis (1820-1910). Il fut inauguré le 1^{er} janvier 1904, non pas dans la capitale, mais aux Gonaïves, ville qui se situe à 140 km au nord de Port-au-Prince.

En effet, le 8 août 1912, une explosion détruisit le Palais National. Beaucoup d'objets non seulement à caractère artistique, mais surtout historique furent perdus. L'historien Georges Corvington, relate ce triste évènement dans son œuvre majeure *Port-au-Prince au cours des ans*. Il note que des bustes de Dessalines et de Toussaint Louverture, ainsi que l'ancre de la Santa Maria furent endommagés (Corvington, 1977: 263). Dans ces circonstances, et après sa réparation par Émile Amédée, un artiste bricoleur, il fut nécessaire de déménager l'ancre (Corvington 1977: 262). L'artefact quitta donc la capitale haïtienne pour être exposé aux Gonaïves. Ce qu'on peut retenir de ce déplacement, c'est que l'ancre bénéficia enfin d'une véritable mise en scène muséale. C'était une première sur le territoire national.

En 1939, à la suite de la démolition du Palais du Centenaire, l'ancre fut transférée, de la Cité de l'Indépendance à Port-au-Prince. Plusieurs auteurs, dont Pierre Massoni, affirment que le Palais était dans un état délabré, rongé par des moisissures, et qu'il courait un risque d'incendie. L'ancre était alors accompagnée de nombreux objets qui furent tous placés dans le Musée National récemment créé par le Président Sténio Vincent (1874-1959). Clovis Désinor, dans *Haïti, Première République Noire du Nouveau Monde. Son vrai visage* (1968) écrit que le dispositif de présentation de l'ancre dans le nouveau Musée était d'une grande simplicité, mais qu'il la mettait en valeur comme une figure de l'histoire du « Moyen-Âge ». Comme à Chicago, l'ancre était exposée à la verticale, sur un support de métal. Trois pièces l'entouraient: deux photographies, difficilement identifiables sur la documentation visuelle disponible aujourd'hui (ill. 3), et un buste à sa gauche. L'ancre domine la salle, mais remarquons que les œuvres censées l'accompagner n'ont pas de rapport avec la colonisation espagnole. Il y a donc incohérence dans la scénographie. L'installation sera maintenue jusqu'au voyage de l'ancre vers la Péninsule italienne en 1948.



Ill. 3 : L'ancre de la Santa Maria exposée au Musée National. Circa 1939-1948

L'ancre de retour en Europe

L'année 1948 marquait la réouverture de la culture italienne au monde extérieur par le moyen d'expositions et de biennales. Deux ans plus tard, à Gênes, une exposition autour de *Christophe Colomb et son temps* eut lieu. Le but de l'exposition consistait à mettre en valeur les exploits du navigateur génois et à célébrer le cinquantième centenaire de la naissance de Colomb (Célius 2019: 4). L'ancre de la Santa Maria était l'un des objets de cette exposition.

Après avoir quitté ce continent plus de quatre siècles plus tôt, l'ancre retourna en Europe. Accueillie en triomphe, elle commença son séjour au consulat général d'Haïti à Gênes devant un public restreint, constitué majoritairement d'Italiens et du consul haïtien (ill. 4). Notons que c'est la seule image où l'ancre se trouve en la position horizontale, malgré son intérêt historique unique.



Ill. 4 : L'ancre exposée au Consulat d'Haïti à Gênes



Ill. 5 : Lors d'un défilé à Gênes

L'objet patrimonial haïtien sur le sol génois semble ici une « attraction ». En effet, on aperçoit les Italiens écoutant attentivement les explications du diplomate haïtien. Ensuite, l'ancre participa à un défilé dans les rues de la ville. L'artefact était exposé seul sur un char, entouré de motocyclistes qui assuraient sa sécurité (ill. 5). L'ancre, dans cette parade, peut être vue comme un sémiophore, pour reprendre le terme de l'historien Krzysztof Pomian (1987), à savoir un objet porteur d'une spécificité factuelle qui permet d'appréhender comment les traces matérielles du passé sont patrimonialisées et dotées d'historicité.

Retour en Haïti et entrée au MUPANAH

Après l'expérience italienne, l'ancre réintègre le Musée National dit musée Sténio Vincent. Toutefois, vers 1960, celui-ci devait quitter le Champ-de-Mars pour être logé dans l'ancienne demeure du Président Paul-Eugène Magloire (1907-2001), au haut de Turgeau, où il demeura jusqu'à la chute de Jean-Claude Duvalier en 1986 (Doucet 2001: 59). Une fois encore, l'ancre est déplacée. À ce tournant s'en ajoute un autre, très significatif, qu'il importe de relater ici. Lorsque François Duvalier (1907-1971) décède, son fils hérite du pouvoir et décide de lui dédier un mausolée, à la demande de sa mère Simone Ovide Duvalier (1913-1997). L'idée d'un musée public s'ajoutera très peu de temps après. Ce nouveau Musée de la Nation doit être plus intégratif que les deux précédentes versions. Le 7 avril 1983 le MUPANAH verra le jour dans ce contexte.

Le nouveau musée doit être doté d'une collection. Le 20 octobre 1982¹⁴ un décret fut promulgué stipulant le transfert de l'ensemble du fonds du Musée national. Celui-ci menait à ce moment une existence morose; manquant de public, il fut déposé de sa collection, y inclus l'ancre de la Santa Maria (ill. 6).

Le MUPANAH est donc le résultat du démantèlement de deux musées publics antérieurs, le Palais du Centenaire et le Musée national Sténio Vincent. D'ailleurs, Carlo Célius affirme que la conception et le contenu du MUPANAH permettent d'apprécier le chemin parcouru depuis les deux musées précités (Célius 2019: 25)



Ill. 6 : L'ancre exposée en 2021 au MUPANAH

À partir de sa réception au MUPANAH en 1983, l'ancre ne connut plus de déplacement jusqu'à ce jour. Son installation dans la galerie dédiée à la période espagnole montre une nouvelle lecture de l'objet. L'ancre est contextualisée non seulement par des gravures, accrochées de façon linéaire, qui illustrent la vie des autochtones ainsi que leur génocide, mais en outre par une armure espagnole

¹⁴ Voir *Le Moniteur*, 21/10/1982.

et le portrait de Colomb. Cette scénographie est en accord avec la muséographie de l'ensemble. Ceci dit, quelle que soit la formule narrative choisie, l'ancre témoigne désormais de l'intrusion de « l'adversité » en Haïti, pour ne pas dire dans toute la Caraïbe. Finalement, cette mise en relation a renforcé son statut d'icône au sein de la collection du musée ou, pour reprendre le muséologue Yves Bergeron, d'« objet-phare » (Bergeron 2016: 3).

Il est intéressant de noter qu'il y eut d'autres expositions dans lesquelles l'ancre aurait pu se trouver, il n'en fut rien. Il convient d'en donner quelques précisions sur les circonstances. En 1992, deux expositions importantes furent consacrées au cinquième centenaire de la traversée de Colomb. L'une d'elles se tenait à Séville, du 20 avril au 12 octobre 1992, intitulée *L'Ère de la découverte*. La seconde était organisée à Gênes, du 15 mai au 15 août 1992, autour de *Christophe Colomb, le navire et la mer*. L'ancre brillait par son absence dans les deux. Gérald Alexis, conservateur du MUPANAH à l'époque, répondit lors d'un entretien qui eut lieu le 20 décembre 2019 que « premièrement, Haïti était dans un embargo international. On ne pouvait courir le risque d'envoyer l'ancre sans qu'elle ne nous soit retournée. Deuxièmement, à cette époque, aucune compagnie d'assurance n'aurait accepté de couvrir ce type d'envoi à partir d'Haïti ».

Conclusion

Cet article a tenté de retracer l'histoire de l'ancre de la Santa Maria dans une approche non seulement anthropologique et matérielle, mais aussi biographique. L'ancre s'est vue dotée d'une aura, au sens de Walter Benjamin, depuis son déplacement de Caracol jusqu'à sa demeure actuelle, le Musée du Panthéon National Haïtien. Le retracement des différentes étapes de sa vie sociale et matérielle démontre qu'elle a changé d'usage, de valeur et de signification. Au cours de cette histoire, on remarque les différentes participations à des expositions internationales, des déplacements à l'échelle nationale et des réaménagements.

L'ancre, posée à la verticale sur un socle circulaire, apparaît tant comme le témoin matériel d'une idéologie que comme un instrument de destruction de toute une population. Au bout de l'histoire de cet objet, il a acquis le statut de témoin d'une période sanglante de l'histoire haïtienne.

Références

- Appadurai, Arjun, *The social life of things. Commodities in cultural perspective*. Londres, New York: Cambridge University Press, 1986.
- Asquith, Wendy, « The art of postcolonial politics in the age of empire: Haiti's object lesson at the world's Columbian Exposition », dans *Historical Research*, vol 91, n° 253 (2018): 528-553.
- Augustin, Jean Ronald, *Mémoire de l'esclavage en Haïti. Entrecroisement des mémoires et enjeux de patrimonialisation*, thèse de doctorat (Ethnologie et Patrimoine). Québec : Université Laval, 2016.

- Avril, Prosper, *Le Mupanah, un monde à découvrir*. Port-au-Prince : Imprimeur, S.A., 2013.
- Balard, Michel, *Christophe Colomb : Journal de bord 1492-1493*. Paris : Imprimerie Nationale, 2003.
- Benjamin Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris : Éditions Allia, 2012.
- Bergeron, Yves, « À la recherche des « objets phares nationales » dans les musées », dans *Conserveries mémorielles*, n° 19 (2016) : 2-6.
- Célius, A. Carlo, « Le musée, le passé et l'histoire », dans *Muséologie - un champ de connaissance. ICOFOM Study Series Muséologie et Histoire*, n° 35 (2016) : 164-173.
- Célius, A. Carlo, « Musée et régime patrimonial en Haïti », manuscrit, 2019 : 1-36.
- Charlier Doucet, Rachelle, « Les musées en Haïti », dans *Conjonction*, n° 206 (2001) : 57-73.
- Corvington, Georges, *Port-au-Prince au cours des ans. La Métropole haïtienne du XIX^e siècle (1888-1915)*. Port-au-Prince : Imprimerie Henri Deschamps, 1977.
- Corvington, Georges, *Port-au-Prince au cours des ans. La capitale d'Haïti sous l'occupation (1922-1934)*. Port-au-Prince : Imprimerie Henri Deschamps, 1987.
- Desinor, M. Clovis, *Haïti, Première République Noire du Nouveau Monde. Son vrai visage*, Paris : Éditions Delroisse, 1968.
- Douglass, Frederick. Discours à Chicago <http://faculty.webster.edu/corbetre/haiti/history/1844-1915/douglass.htm>.
- Dugué, Donald, *Exposé général de la situation de la République d'Haïti*. Port-au-Prince : Imprimerie de la jeunesse, 1893.
- Forsdick, Charles, « Exhiber Haïti : la race remise en question durant l'exposition universelle colombienne de 1893 », dans Nicolas Bancel et al., *L'invention de la race*. Paris : La Découverte, 2014.
- Gentil, Robert & Henri, Chauvet, *Haïti à l'Exposition Colombienne de Chicago*. Port-au-Prince : Imprimerie J. Chenet, 1893.
- Latour, Bruno, « Une sociologie sans objet ? Note théorique sur l'inter-objectivité », *Sociologie du travail*, n° 4 (1994) : 587-607.
- Massoni, Pierre, *Haïti, reine des Antilles*. Paris : Nouvelles éditions latines, 1955.
- Morisson, E. Samuel, « The Route of Columbus along North Coast of Haiti, and the site of Navidad » dans *Transactions of the American Philosophical Society*, n° 4, Vol 31 (1940) : 239-285.
- Musée du Panthéon National Haïtien, *Les Trésors de la République*. Port-au-Prince : Grissom Company, 2017.
- Nau, Émile, *L'Histoire des caciques d'Haïti*. Paris : Gustave Guérin, 18942.
- Paret, Robert, « Le MUPANAH et la promotion des valeurs historiques et culturelles », *Museum International*, n° 62 (2010) : 39-45.
- Pomian, Krzysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVI^e-XVIII^e siècles*. Paris : Gallimard, 1987.
- Saint-Mery, Moreau, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie Ouest de l'Isle de Saint-Domingue* (1^{ère} éd. 1798). Paris : Société Française histoire d'outre-mer, 1984.